

Reproduction d'oeuvre d'art

Par Lesept

Bonjour

Est-il possible de reproduire une ?uvre d'art et de la vendre, dans des conditions précises ? Mon exemple : reproduire un tableau de Picasso (une peinture) en la gravant sur du bois. Le tableau d'origine est en couleur, la gravure sera en noir et blanc (plutôt marron et jaune...) mais sera assez fidèle pour qu'on puisse la reconnaitre.

Picasso étant décédé depuis moins de 70 ans, est-ce quand même possible, sachant qu'il sera évident que c'est une copie et que le support est différent (gravure vs peinture) ?

Merci de vos conseils.